



Les travaux sur le campus de l'Institut Catholique et la nouvelle entrée rue de Vaugirard

Les travaux à l'Institut Catholique de Paris sont terminés depuis la rentrée 2017. Dès maintenant, l'église St Joseph des Carmes en tire un bénéfice. Elle est davantage fréquentée par les étudiants et mieux située sur le campus de l'Institut Catholique. En outre, la nouvelle entrée par la rue de Vaugirard rend plus visible l'église St Joseph des Carmes.

Quelques détails pratiques pour finir ...

Que faut-il donner au denier ? Comme valeur indicative, l'église dit : « 1 à 2% du revenu annuel ». Il n'est pas précisé s'il s'agit du revenu net ou brut. Ce pourcentage indicatif donne une fourchette large qui permet à chacun de choisir. Par exemple, pour une personne qui gagne 1500 euros nets par mois, le montant du denier par an se situe entre 180 et 300 euros.

A Paris, ce sont les paroisses qui collectent le denier et en reversent une partie au diocèse. Le denier finance entre autres le traitement des prêtres, le salaire des employés et l'entretien des bâtiments. A St Joseph des Carmes, le chauffage est pris en charge par l'Institut Catholique mais le traitement du recteur, le salaire de la secrétaire et les travaux d'entretien de la salle Frassati et de l'accueil sont réglés par l'église.

J'attire enfin votre attention sur la possibilité de mensualiser votre contribution par prélèvement automatique. Cette formule, appréciée par beaucoup, vous permet d'étaler sur l'année votre versement.

Père Nicolas Delafon,
Recteur

EGLISE SAINT JOSEPH DES CARMES



Paris, le 5 octobre 2017

APPEL POUR LE DENIER DE L'ÉGLISE

Chers habitués de l'église Saint-Joseph des Carmes,

En cette rentrée 2017, la vie de notre église est marquée par l'inauguration du nouveau campus de l'Institut Catholique de Paris avec ses nombreux étudiants. L'église St Joseph des Carmes se trouve davantage associée à la vie du campus et la nouvelle rentrée proche de la grille de la cour rend plus visible l'église.

Du point de vue économique, l'Institut Catholique de Paris nous apporte une aide non négligeable mais l'église est financée pour une large part par vos dons au titre du denier de l'église. C'est pourquoi nous sollicitons vos dons à cette période de l'année dans le cadre de la relance en octobre/décembre de la campagne du denier de l'Eglise pour l'année 2017.

Après la rénovation de la sonorisation, qui a constitué cette année une amélioration considérable, nous avons entrepris de revoir l'éclairage de l'église qui demeure à ce jour relativement sombre. Ce projet devrait aboutir dans les mois qui viennent.

Cette année, comme l'année dernière, votre soutien est donc précieux.

Père Nicolas Delafon, recteur
et le conseil économique



Eclairage de l'église

Le projet est né lors de la retransmission de la messe par l'émission *Le Jour du Seigneur* en juin 2016. Il vise à augmenter la luminosité de l'église, à éclairer toutes les chapelles latérales et à améliorer l'éclairage extérieur de l'église.

Nous attendons l'autorisation de la Ville de Paris pour commencer les travaux.

Compte tenu du patrimoine de l'église St Joseph des Carmes, cette rénovation bénéficiera à notre église, en particulier pour les visites régulières et les journées du patrimoine. Elle vise aussi à diminuer le coût de l'éclairage par le passage au LED. Au total, l'église sera plus lumineuse et son patrimoine, mieux mis en valeur.

Coût total estimé : environ 20 000 euros
(financé en grande partie par une aide du Diocèse de Paris)

Le Denier de l'Église à Saint Joseph des Carmes

Quelques chiffres

Le Denier de l'Église, à Saint Joseph des Carmes, permet notamment :

- La prise en charge de votre recteur.
- La prise en charge de Sœur Lucie : grâce à sa présence, l'église peut à ce jour vous accueillir le samedi de 10h à 18h.
- La prise en charge de l'organiste titulaire.
- La rémunération de la secrétaire.
- Le financement des dépenses liées aux travaux, tels que la sonorisation de l'église ou l'éclairage des chapelles.



Le Denier de l'Église a représenté, en 2016, 65% de nos recettes. Vous avez répondu généreusement et fidèlement à notre appel. Soyez-en une nouvelle fois remerciés.

Cependant, le nombre de donateurs connaît une légère inflexion (90 en 2015, 80 en 2016), ainsi que le nombre de dons (118 en 2015, 100 en 2016). Vous comprenez combien la contribution de chacun est nécessaire.

Les dépenses (71413 euros en 2016), compte tenu des travaux prévus et engagés en 2016, ont connu un accroissement par rapport à 2015 (64000 euros). Les recettes (87822 euros en 2016) accusent un léger fléchissement par rapport à 2015 (95000 euros), étant donné le nombre moins conséquent de dons.

Néanmoins, le solde de l'exercice 2016 est positif de plus de 16000 euros grâce à un don important fait pour le Denier de l'Église.

